

*Proposition présentée par les députés:*

*M<sup>mes</sup> et MM. Antonio Hodgers, Anne Mahrer, Ester Alder, Ueli Leuenberger, Laurence Fehlmann Rielle, Françoise Schenk-Gottret, Alain Etienne, Christian Brunier, Jeannine de Haller, Rémy Pagani, René Ecuyer et Pierre Vanek*

*Date de dépôt: 29 avril 2003*

*Messagerie*

## **Proposition de motion**

**sur l'accueil des manifestant-e-s à Genève à l'occasion du sommet du G8 et pour une « Genève, Ville ouverte »**

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant:

- le sommet des sept pays les plus industrialisés et la Russie qui sera vraisemblablement tenu à Evian au début du mois de juin ;
- que ce genre de rencontres internationales provoquent de larges mouvements d'opposition ;
- que la proximité de Genève par rapport à Evian et l'aura internationale de notre canton « Cité des droits de l'Homme » transformera notre République en un centre de convergence des manifestant-e-s de toute l'Europe ;
- qu'il est de la responsabilité de l'Etat de préparer l'accueil d'un nombre considérable de personnes ;
- qu'un accueil ouvert et efficace est de nature à canaliser et à favoriser le bon déroulement des manifestations ;
- la tradition d'accueil et d'ouverture de notre canton,

invite le Conseil d'Etat

- à déclarer « Genève, Ville ouverte » ;
- à mettre en place, en collaboration avec la Ville de Genève, les communes genevoises et les organisateurs, une réelle structure d'accueil comprenant logement, alimentation, hygiène, transport, santé, lieux de réunion, lieux de culture et d'art, etc., et plus particulièrement :
  - à mobiliser la sécurité civile et à ouvrir les locaux de protection civile afin de loger au mieux les manifestant-e-s venant du monde entier ;
  - à mettre à disposition des terrains et à les équiper en conséquence afin de permettre aux visiteur-teuse-s extérieur-e-s de pouvoir camper ;
  - à encourager les responsables des transports publics régionaux (TPG, CFF, Les Mouettes genevoises, SNCF, etc.) à prendre des mesures particulières pour faciliter les transports durant cette période ;
  - à mettre à disposition des locaux pour accueillir les activités des altermondialistes, notamment pour l'organisation de réunions publiques, de manifestations culturelles ou de séances de travail ;
  - à encourager les petits commerces de restauration à rester ouverts durant la période du G8 et à mettre en place un système simplifié de patente pour les commerces ambulants ;
  - à informer régulièrement la population genevoise et de la région des désagréments (circulation, saturation des transports publics, etc.) que provoquera cet événement sur la vie quotidienne ;
  - à négocier avec les douanes françaises et suisses particulièrement afin d'assurer le bon déroulement des manifestations transfrontalières et les déplacements transfrontaliers habituels;
- à collaborer avec les cantons lémaniques, la région transfrontalière, la République française et le Conseil fédéral helvétique dans ce sens.

## *EXPOSÉ DES MOTIFS*

Mesdames et  
Messieurs les députés,

Au jour d'aujourd'hui, il est plus que probable que le sommet du G8 aura lieu à Evian. Que l'on s'en réjouisse ou que l'on s'en désole, c'est une réalité que notre canton n'a pas choisie mais à laquelle il devra faire face. Cet événement ne manquera pas de provoquer une ou des manifestations importantes, de l'ordre de plusieurs dizaines de milliers à plusieurs centaines de milliers de personnes, selon les estimations. Assez logiquement, vu la proximité de Genève et son rayonnement international, celle-ci se trouve être un point de convergence important des altermondialistes.

De la même manière, que l'on ait de la sympathie ou non pour ces citoyen-ne-s militant-e-s, leur mobilisation est une réalité que nous n'avons pas choisie, mais pour laquelle nous avons la responsabilité de prendre toutes les mesures nécessaires afin que cette venue certainement massive se passe dans les meilleures conditions possibles.

En effet, d'une part, lors d'événements populaires majeurs, il est de la responsabilité de l'Etat de prendre en charge une large partie de l'organisation, en collaboration avec les organisateurs. Ainsi, il est indispensable que le Conseil d'Etat mette à disposition les infrastructures nécessaires – logement, alimentation, hygiène, transport, santé, lieux de réunion, lieux de culture et d'art, etc. – cela en collaboration avec les communes genevoises, notamment la Ville de Genève. Genève montrera ainsi qu'elle est capable d'assumer un afflux de population digne des villes internationales importantes.

D'autre part, considérant le contexte international et le cadre politique d'un tel événement, il est indispensable que les autorités de Genève donnent un message de « ville ouverte ». En effet, les manifestant-e-s ne viennent pas à Genève pour critiquer notre ville ou notre pays. Ils le font pour dire leur désapprobation de la politique menée par les pays les plus puissants de la planète, notamment les Etats-Unis. Dès lors, notre canton a intérêt à déclarer non pas un soutien aux manifestations, mais son ouverture à accueillir, au nom de la liberté d'expression, de tels mouvements. De cette manière, les manifestant-e-s ne se sentiront pas en terre hostile. Une attitude fermée de la part des Autorités augmenterait le risque de tension.

Le concept de « ville ouverte » a été utilisé par la ville de Florence, de taille comparable à Genève, qui a accueilli l'année passée une manifestation de près d'un million de personnes contre la guerre. La mairie de cette cité italienne avait mis de nombreuses infrastructures à disposition des manifestant-e-s. Cette option, liée à une attitude discrète et proportionnée de la police, avait permis à cet événement de se dérouler sans aucun heurt et aucune atteinte à l'intégrité des personnes et des biens n'a été constatée. Notre voisine, Annemasse, se prépare à faire de même. Genève doit suivre ces exemples.

Mesdames et Messieurs les député-e-s, la dernière rencontre du G8 dans la ville de Gênes avait tourné au cauchemar avec un mort, des centaines de blessés et des dégâts matériels très importants. Cette ville et le gouvernement italien avaient opté pour une attitude provocante et répressive à l'égard des manifestant-e-s. Il ne s'agit pas ici de faire du catastrophisme, mais l'Etat de Genève doit être à la hauteur de l'événement. Il en va d'abord de l'intégrité physique des personnes, qu'elles soient manifestantes, policières ou simples citoyennes. Il en va ensuite de la préservation des biens, de l'image de Genève et de sa capacité à gérer un tel rendez-vous. Nous vous remercions de renvoyer cette motion directement au Conseil d'Etat.